



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 1^{er} AVRIL 2022

Procès-Verbal N° 29

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

Secrétaire : COUFFIGNAL Francis.

PRESENTS : CHAUZY Marc, REYNES Roger, PERSET Henri, SILVESTRE Bernard.

ABSENT EXCUSE : COUDERC Alexandre.

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Championnat (Rappel)

La Journée N° 21 de D1 à D4 initialement prévue les 14/15 mai 2022 est avancée au 7/8 mai 2022 et la journée N° 22 initialement prévue les 21/22 mai 2022 est avancée au 14/15 mai 2022, en raison de la programmation de la Finale de la Coupe Aveyron CA le 21 mai 2022.

La journée N° 22 de D5 initialement prévue les 14/15 mai 2022 est avancée au 7/8 mai 2022.

A compter de ce jour, au vu du nouveau calendrier et du nombre de matchs en retard, nous demandons aux Clubs de tout mettre en œuvre afin que toutes les rencontres programmées se jouent suivant le calendrier établi.

A défaut, la Commission pourra :

- **Soit programmer le match en semaine ;**
- **Soit neutraliser la rencontre (en fonction du classement des équipes concernées)**

Les matchs non reprogrammés à ce jour devront se jouer en semaine avant le 7 mai 2022 suivant la qualification des équipes dans les différentes coupes.

Forfaits (Décision du Comité Directeur du 18 mars 2022) Rappel

Le Bureau du Comité Directeur du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL, dans sa réunion du 18 mars 2022, a pris la disposition suivante :

La décision de ne pas compter le nombre de Forfaits pour éviter un Forfait Général s'arrête au 25 mars 2022.

Les équipes partent donc à cette date avec un bilan de 0 match comptabilisé en Forfait ;

A compter du 26 mars 2022, le Règlement sera appliqué, à savoir que suivant les Divisions de District, au 2^{ème} Forfait, l'équipe sera déclarée Forfait Général (Exception pour la D5 qui sera Forfait Général au 3^{ème} forfait)

Les autres dispositions réglementaires restent en l'état.

Départementale 1 Volkswagen

Le match **Ouest Aveyron Foot 1 – Villefranche de Rouergue 1** prévu initialement le samedi 23 avril 2022 à 19h00 se jouera le même jour à 20h00 (accepté par Villefranche de Rgue).

Départementale 2 Sodépol

Le match **Vabres l'Abbaye 1 – St geniez d'Olt 1** reprogrammé le dimanche 1^{er} mai à 19h30 se jouera le samedi 30 avril 2022 à 19h30.

Départementale 3 La ROTONDE

Le match **Rieupeyroux/La Salvetat 2 – Boussac 1** prévu initialement le dimanche 1^{er} mai 2022 à 15h00 se jouera le vendredi 29 avril 2022 à 21h00 (accepté par Boussac).

Le match **JS Levezou 2 – Pareloup Céor 1** du dimanche 3 avril 2022 à 15h00 se jouera sur le stade de Flavin.

Le match **Goutrens/Mayran 1 – Montbazens/Rignac 2** prévu initialement le samedi 2 avril 2022 à 20h30 se jouera le même jour à 19h00 (accord des deux clubs).

Le match **ST Juéry/Rance Rougier 1 – Costecalde Lestrade** du dimanche 3 avril 2022 à 15h00 se jouera sur le stade municipal de Camarès.

Départementale 4 VGM

Le math **Margeride FC 1 – Le Malzieu 1** prévu initialement le samedi 2 avril 2022 à 20h00 se jouera le dimanche 3 avril 2022 à 15h00 (accepté par Le Malzieu).

Départementale 5 Nutalis

Le match **Boussac 2 – Haut Levezou 2** prévu initialement le dimanche 10 avril 2022 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 (accord de Haut Levezou).

Le match **Campagnac 1 – Lacroix Barrez** est maintenu au dimanche 10 avril 2022 à 15h00 (refus de Campagnac de jouer le samedi en raison d'un problème d'éclairage).

Le match **Le Massegros/St Georges 2 – Rimièze Foot ES 1** prévu initialement le dimanche 10 avril 2022 à 15h00 se jouera le vendredi 8 avril 2022 à 20h00 (accord des deux clubs).

Le match **Villecomtal/Mouret/Ent. 3 – St Geniez d'Olt 2** du dimanche 10 avril 2022 à 15h00 se jouera sur le terrain de Villecomtal.

Forfaits

Le match **Espalion 2 – Capdenac Portugais 1** Championnat D3 La Rotonde, Poule C, du 19 Mars 2022,
1^{er} Forfait de Espalion 2 : **Amende : 50€**

Le match **Méridienne d'Olt 2 – JS Levezou 3** Championnat D4 V.G.M., Poule A, du 26 Mars 2022, 1^{er}
Forfait de JS Levezou 3 : **Amende : 50€**

Le match **Montbazens/Rignac 2 – Foot Rouergue 2** Coupe des Réserves Braley 1/8^{ème} de finale, du
26 mars 2022, Forfait de Foot Rouergue 2 : **Amende : 200€**

La Commission dit Montbazens/Rignac 2 qualifié pour la suite de la Compétition.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 8 avril 2022 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL

Le Président,

A. DALMON